

Compte rendu Comité Directeur du 06 03 2018

Présents : Bernadette PERRIN, Raymonde DINEE, Bernard Barthélemy, André GILABERT, Francis COULOMB, Fred CABANIS, Pascal COUDE, Joel RINAUDO, Yves BOYER, Hubert LAROSE, Claude ROCHER

Absents excusés : Sylvie GYGNOUX, Jean François MARTIN, Thierry BAILLET

Nouveaux Locaux :

Box garage Chêne et Oliviers : La convention est signée, les cloisons sont montées et la porte est installée. La remorque bâchée y est stockée. Il n'est pas possible d'y accéder avec la remorque VTT. La place restante, servira pour stocker le matériel du club actuellement rangé sous l'escalier de la cour ainsi que tout ce que nous n'utilisons pas souvent dans le local actuel. Patrick ROUSSELIN recevra 20 € du club pour l'utilisation de son 4X4 pour la réalisation des travaux.

Nouveau local dans la future maison des associations : la superficie de notre local sera supérieure à celle actuelle. Nous devrions déménager fin 2019 ou tout début 2020.

Maurin 2018 :

Un point complet a été fait sur toute l'organisation.

Bénévolat: 20 réponses à ce jour, Hubert fera un message pour relancer les adhérents du club. La liste est attendue avant de commander les gilets spécifiques bénévoles. La réunion des bénévoles aura lieu le 4 avril à 18h salle Yann PIAT.

Approvisionnement: Hormis les gilets, la cde de 900 bouteilles de Rosé à l'effigie de la 20^{ème} Maurin a été décidée, commande passée à la cave coopérative de La Londe. Tous les autres appros sont réalisés. Concernant la logistique (ravitos, ...) une réunion est prévue le mardi 27 mars à 16h.

Sécurité: Une réunion est prévue avec les pompiers et le CCFF le mercredi 14 mars à 17 h au local.

Communication: la Gazette du Var doit faire 1 page spéciale lors de son édition de fin mars. Var Matin sera invité à la réunion des bénévoles le 04 avril pour y faire un article dans la rubrique « Sports ».

Rétrospectives sur les 20 ans de la Maurin: Francis, Dédé et Albert vont se concerter afin d'éviter les doublons.

La Date de la 21^{-ème} Marin a été décidée et ce sera le 14 avril 2019.

Si besoin, Francis et Claude appelleront de l'aide soit pour la saisie des préinscrits, soit pour la préparation des dossiers ou autres.

Rappel sur les règles de fonctionnement du club :

Le président a tenu à préciser les principes de gestion et de communication du club qui ont été clairement adoptés lors de sa prise de poste en novembre 2016. Par exemple : toutes les dépenses doivent être décidées par le comité directeur ou si urgence par les membres du bureau. Lorsqu'une décision est prise et consignée, elle doit être appliquée. Les nouvelles règles d'utilisation du minibus ont été précisées, notamment le plein qui est à la charge de chaque utilisateur après la sortie. Concernant la communication du club avec les services municipaux et autres, cette fonction est assurée par le président qui en informe évidemment les membres du comité directeur.

Maillots

Claude a fait le compte rendu de la visite de MADEWIS, nouveau fournisseur de tenues pour cyclos et VTT. Le comité valide le choix de ce fournisseur et donne le feu vert à Claude pour poursuivre avec ce fournisseur. Ses produits correspondent à nos besoins actuels en termes de prix et de qualité. Après définition des tenues, une commande sera passée pour une tenue complète d'été. Les adhérents du club bénéficieront d'une remise de 25% sur le prix d'achat TTC. Début de l'été une nouvelle commande pour les tenues d'hiver sera faite. Le comité valide le choix de ne plus avoir de stock de tenues. Une information plus détaillée sera faite ultérieurement sur ce sujet.

Commissions Cyclos et Pédestre :

Les programmes bimestriels sont faits et seront envoyés à tous les membres du club par Bernard. Claude les mettra sur le site du club.

Commission VTT jeunes :

Prochaine sortie les 17 et 18 mars. Les sorties communes avec les autres clubs étant très appréciées, elles seront intensifiées.

Point sur la reprise des licences :

Francis a détaillé nos effectifs à ce jour : 110 FF Cyclo Tourisme + 4 hors club + 6 FF Randonnée Pédestre + 3 hors club et 6 sympathisants, ce qui nous fait un total de 129 membres à ce jour. En y ajoutant la quinzaine de retardataires, notre effectif devrait avoisiner les 140 adhérents.

Assurance remorque :

Les 2 remorques sont à ce jour assurées pour 30 000 € chacune. Les vélos actuels étant plus chers, et en y ajoutant le coût de la modification de la remorque bâchée, une demande de devis pour une garantie supérieure est à faire : Hubert s'en charge.

Organisation des séjours :

Dès lors que pour un séjour, des moyens du club comme le minibus et/ou la remorque, sont utilisés, et que le séjour concerne des adhérents du club, les règlements se feront par le club qui en sera l'organisateur. Après discussion ce principe est adopté.

Le tour de table étant terminé, la séance est levée.